

TARIFS Communauté de Communes Sologne des Rivières

QUOTIENT FAMILIAL	TARIF JOUR	DEDUCTIONS BONS VACANCES CAF	TARIF NUITEE	DEDUCTION BONS VACANCES CAF
De 0 à 450 €	8 € 05	De 0 à 450 € → 5 € à 4€50	13 € 60	De 0 à 450€ → 8€ à 7€50
De 451 à 720 €	8 € 55	De 451 € à 720 € → 4 €	14 € 10	De 451 € à 720 € → 7 €
De 721 à 900 €	9 € 05		14 € 60	
De 901 à 1200€	9 € 55		15 € 10	
De 1201 à 1450€	10 € 05		15 € 60	
+ 1451 €	10 € 55		16 € 10	

TARIFS Hors Communauté de Communes Sologne des Rivières

- Enfants scolarisés sur la CCSR
- Enfants en vacances chez les grands-parents habitant la CCSR
- Enfants dont un des deux parents travaille sur la CCSR
- Tarifs Hors CCSR Conventionnés

QUOTIENT FAMILIAL	TARIF JOUR	DEDUCTION BONS VACANCES CAF	TARIF NUITEE	DEDUCTION BONS VACANCES CAF
De 0 à 450 €	9 € 25	De 0 à 450 € → 5 € à 4€50	15 € 52	De 0 à 450€ → 8€ à 7€50
De 451 à 720 €	9 € 75	De 451 € à 720 € → 4 €	16 € 02	De 451 € à 720 € → 7 €
De 721 à 900 €	10 € 25		16 € 52	
De 901 à 1200€	10 € 75		17 € 02	
De 1201 à 1450€	11 € 25		17 € 52	
+ 1451 €	11 € 75		18 € 52	

TARIFS HORS Communauté de Communes Sologne des Rivières  
Non conventionnés

- Tarifs Hors CCSR Non Conventionnés journée : 25 €
- Tarifs Hors CCSR Non Conventionnés mercredi demi-journée : 12.50€
- Tarifs Hors CCSR Non Conventionnés Nuitées : 31 €

TARIFS PERI LOISIRS

de 0 à 600 €	1 € 10
de 601 à 900 €	1 € 15
de 901 à 1200 €	1 € 21
de 1201 à 1450 €	1 € 26
+ 1451 €	1 € 29
Tarif départ après 18h30	5€ par 1/4 d'heure commencé



Accueil de Loisirs – La Cotonnerie  
100 Avenue de Belleville - 41300 Salbris  
02 42 90 00 01 – alsh-salbris@ccsr.fr

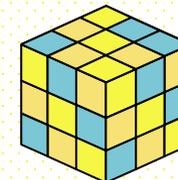
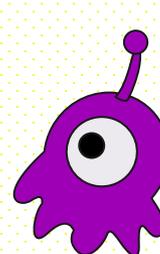


Vacances d'hiver

Du 26 février au 8 mars 2024



RETRO 80S



JOURS D'INSCRIPTIONS

lundi 5 février de 8h à 12h  
mardi 6 février de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30  
mercredi 7 février de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30  
Jeudi 8 février de 8h30 à 12h  
Vendredi 9 février de 8h30 à 12h

Les inscriptions seront fermes et définitives le  
vendredi 9 février 2024

Inscriptions via mail alsh - salbris@ccsr.fr



# PROGRAMME



**Pour les Maternelles :**

Activités sportives : réveil ton corps tous les matins et Taekwondo, activités créatives et culinaires, ateliers théâtre, danses, chants et arts visuels autour de :



Chapi - Chapo, Bouba, la Noiraude, Casimir

**Pour les Primaires :**

Activités créatives et culinaires, ateliers chants, danses et arts visuels autour de :

Tom Sawyer, Capitaine Flam et Les Mystérieuses Cités d'Or

**Les petits plus :** Taekwondo – hip hop – Break dance



Découverte des artistes des années 80 et réalisation d'œuvres de Keith HARING

**Stage sportif pour les Avengers**

*Du 26 février au 1<sup>er</sup> mars 2024*

*Volley ball, ping –pong , basket, lancer, futsal et tir à la cible*



**Ateliers de relaxation tous les jours pour les Ninjas**

**VENEZ NOMBREUX AU SPECTACLE DES ENFANTS LE :**

**VENDREDI 8 MARS 2024 à partir de 18h30**

**EXPOSITION D'OBJETS, ATELIERS DE JEUX KARAOKE, KAHOOT**



# TABLEAU D'INSCRIPTION

## Jours de présence



Nom, prénom de l'enfant :

Classe :

	Péri matin	Journée	Péri soir	Supplément activités maternelle	Supplément activités primaire	Stage sportif Avengers
LUNDI 26 FEVRIER					Hih hop avengers 5€	
MARDI 27 FEVRIER						
MERCREDI 28 FEVRIER					Hip hop avengers 5€	
JEUDI 29 FEVRIER						
VENDREDI 1 <sup>er</sup> MARS					Hip hop avengers 5€	
LUNDI 4 MARS						
MARDI 5 MARS						
MERCREDI 6 MARS				Taekwondo moustiques 2,50€	Taekwondo 2,50€	
JEUDI 7 MARS						
VENDREDI 8 MARS				Taekwondo moustiques 2,50€	Taekwondo 2,50€	

- Les familles doivent impérativement faire valider leur dossier
- Se munir de votre numéro d'allocataire CAF, MSA...
- Pour les titulaires des bons CAF et MSA apporter la carte 2023
- Absences remboursées à partir du 4<sup>ème</sup> jour sur certificat médical
- Minimum 3 jours d'inscription dans la même semaine pour avoir accès aux sorties
- Renseignements via internet sur [alsh-salbris@ccsr.fr](mailto:alsh-salbris@ccsr.fr)

### Cette inscription engage votre facturation

Nom :

Adresse mail :

Fait à

Signature :

Prénom :

le